

LIBERTAD PARIS CITY ?

CHOC BETHUNOIS

PREVENTION ROUTE



Fin de partie pour le masque à moto !



Quel avenir pour l'Usine ?



Les gendarmes à l'action

JOURNAL DES MOTARDS

N° 47 - Octobre 2020

**Rencontre du mois :
Valentin et son chien !**

**Adhérent du moment :
Anthony, le pistard et motard !**



[/frnational/](#)



[@frfrance](#)



[@frnational](#)

LE CAUCHEMAR MOTO

ACTU REGION

SUCCES STORY



**Le rtour "brûlant" du CT
obligatoire 2RM !**



Si près de chez vous !



Moto Festival 2020

Le journal des motards désormais en 100 % numérique et plus écolo !



Vers encore un confinement localisée ?

Nous sommes dans une situation assez compliquée avec le Coronavirus cela n'est pas simple, il faut jongler entre les annulations et les différentes situations problématiques liée à l'organisation des manifestations de la FMF.

Nous très contrariée face à cette situation, nos événements sont renégociés à « huis clos », annulation encore en cascade d'évènements motos, certains souhaitent également supprimer en 2021 l'édition de l'enduro ou le mettre à huis clos...

Tout cela semble extrême et même exagéré. La pénibilité de cette saison 2020 aura été très intenses, nous espérons qu'une seule chose c'est que cette maladie puisse disparaître au plus vite !

Nous sommes aussi très surpris que l'état puisse autorisée certaine manifestation et d'autres non. C'est vraiment dommage, que cette situation est pesante pour l'ensemble des usagers et des sportifs motocyclistes. Nous espérons une alcalmie certaine.

Nous avons eu de bons retours lors de l'entretien fait avec la nouvelle Délégué de la Sécurité Routière Madame Gautier-Mellerey dont nous avons eu un bon retour de la part de la Direction Interministériel de la Sécurité Routière à ce sujet. Nous espérons vivement que notre rapport qui sera rendu public à la fin du mois et puisse porter ses fruits sur les recommandations en matière de sécurité routière en France.

Nous avons eu des échanges constructifs à ce sujet et nous espérons vivement que les engagements fais avec l'ensemble de la sécurité routière puissent permettre une meilleure prise de conscience dans toutes les mentalités et aussi auprès des pouvoirs publics. Les infrastructures routières, les équipements obligatoire, les accidents sur les routes hors agglomération, les stages de préventions et campagnes. Toutes ses caractéristiques sont abordées et nous souhaitons avant tout que la prévention soit au cœur des préoccupations de chacun et notamment de le développer à tout niveau et notamment de pouvoir permettre aux membres volontaires de pouvoir être acteur de cette prévention à travers les départements en France.

C'est tout ensemble que l'on pourra changer cela et c'est aussi la stratégie de la FMF de pouvoir améliorée les conditions de la sécurité routière en France.

Enfin les masques sont tombés sur Paris, c'est une très bonne chose car la Fédération à aussi milité pour que cela ne puisse être une contrainte pour chaque usager victime d'une injustice totale avec le port obligatoire du masque. Mais nous devons le faire pour l'intérêt de chaque usagers de la route.

Nous défendrons tout ce qui est en notre pouvoir afin de faciliter les droits de chacun et ainsi défendre l'intérêt des usagers de la routes et des adhérents de la Fédération.

■ Martin Lefebvre - Directeur de la FMF

Journal des Motards est publié par :

Fédération des Motards de France
6, Quai Augustin CHAHO - 64 100 BAYONNE
Tel : 06 56 73 84 42

Directeur de la publication : Baptiste Le Bot

Rédacteur en chef : Thomas Bart

Rédacteurs : Charles Avenel, Baptiste Le Bot, Gautier De Coustenoble, Martin Lefebvre, Marius Tabaries / Photopress, Antoine Cheurlin, Romain Dumontier et Maxime Desprey.

Photographie/ Infographie : Daniel Péan

Editorialiste : Julien Guaquier

Contact le Journal des Motards :

e-mail : contact@fmfrance.fr

Impression :

Contenu diffusé totalement en ligne depuis le 31 janvier 2020 - ISSN : 2681-7837 - créé en 2015

SOMMAIRE



INVRAISEMBLABLE ?

3 - Contrôle encore sur la région de Paris..

INITIATIVE DES GENDARMES !

4 - La prévention est encore la prévention ?

UN PROJET NOUVEAU POUR L'USINE...

5 - Bridgestone Béthune, menacé !



L'ARRIVEE DE L'AIRBAG MOTO

6 - Une campagne de prévention sur l'EPI

LA FIN DU PORT DU MASQUE

7 - Les usagers 2RM n'auront plus à le porté !

LE CONTROLE TECHNIQUE

8 - La moto encore visée par un projet CT...



L'AVENTURE AUTREMENT EN MOTO !

11 - Les motards face aux paysages mon-trueux des Alpes Franco Italiens.

PILOTE DU MOIS

12 - Axel Marie-Luce, un gurrier dans l'âme,



L'IDEE DU MOMENT

13 - L'Abri Moto, une innovation à prendre !

L'ADHERENT DU MOIS

14 - Valentin et son chien 17 000 km !

ESPRIT ANNEE 80

15 - L'esprit Vintage moto revient en force,

LA RENCONTRE DU MOMENT

16 - Anthony Simmonet, adhérent actif et très sportif aussi ! Il nous dévoilent tout...

Les contrôles vont s'intensifier à Paris

Vignettes Crit'Air : bientôt des radars pour contrôler le respect des interdictions de circuler à Paris

Dans un entretien accordé à France 3 Paris - Île-de-France, David Belliard, le nouvel adjoint aux transports d'Anne Hidalgo, confirme la mise en place prochaine de radars visant à contrôler le bon respect des interdictions de circuler à Paris.

Si vous roulez sur une moto Crit'Air 4 ou non classée à Paris, vous savez sans doute que les chances de se faire pincer pour non respect de la ZFE (Zone à faibles émissions) restent faibles. Les infractions à la réglementation - qu'il s'agisse du défaut de vignette Crit'Air ou du non respect des interdictions de circulation auxquelles doivent se soumettre toutes les motos antérieures au 1er juillet 2004 - étaient peu verbalisées jusqu'à présent.

Et pour cause, pour être relevées, ces infractions (68 €) doivent obligatoirement être constatées par un policier ou un ASP (Agent de Surveillance de Paris). Autant dire qu'ils ont d'autres chats à fouetter à l'heure où l'épidémie de Covid-19 regagne du terrain.

Dispositif dès lors opérationnel

Pour pallier ce problème et augmenter la cadence des verbalisations, David Belliard, le nouvel adjoint (EELV) aux transports d'Anne Hidalgo, la maire de Paris, a indiqué vouloir serrer la vis.

Ainsi dans une interview pour l'émission Parigo, l'homme indique que « dans les prochains mois, dans les prochaines semaines, nous aurons l'occasion de faire des annonces sur ce sujet et notamment sur la mise en place de radars mais aussi sur la mise en place de nouvelles personnes en charge du contrôle du respect de ces vignettes Crit'Air ».

Il faut savoir que la vidéo verbalisation par LAPI (Lecture automatique de plaques

d'immatriculation) est déjà parfaitement opérationnelle chez certains de nos voisins européens. Les supports pour fixer ces caméras sont également tout trouvés puisqu'il s'agirait d'exploiter les anciens portiques écotaxe du périphérique parisien.

2022, année phare hélas...

S'il est difficile aujourd'hui de donner un calendrier précis du déploiement de ces radars, gageons que leur mise en service interviendra au plus tard le 1er juillet 2022. À cette date, la Métropole du Grand Paris (MGP) aura en effet rattrapé la capitale en matière d'interdiction de circulation et tous les 2-roues Crit'Air 3, 4 et non classés seront priés de rester à l'extérieur de la ZFE francilienne (dessinée par l'A86).

Ces radars permettront aussi de répondre à une vraie problématique de la MGP qui, faute de disposer de police propre, ne peut que s'en remettre à la bonne volonté des agents de police nationale ou municipale des communes concernées pour verbaliser l'infraction. Dans ce contexte, les radars seront une aide précieuse pour veiller au bon respect des restrictions de la ZFE.



■ Daniel Péan - FMF Centre

Les motards paient un lourd tribut à la sécurité routière. Dans la Manche, 9 motards ont trouvé la mort en 2019. Et si pour l'instant, cette année, ils ne sont que 3, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

"Les motards représentent 1,6% des usagers de la route, or l'an dernier dans le département, ils comptaient pour 24% dans le nombre de décès intervenus en circulation", souligne Sébastien Colombo, le monsieur sécurité routière dans la Manche.

Et en la matière, les chiffres étaient moins bons qu'au niveau national (19% des morts à l'échelle française). "Ce public est vulnérable et notre objectif est de mettre en oeuvre les mesures pour limiter les risques d'accident", renchérit le préfet Gérard Gavory.

Des gendarmes pour formateurs

C'est dans ce contexte que ces journées de sensibilisation à la sécurité à moto ont été imaginées et portées depuis trois ans par les gendarmes.

"Autour d'une passion commune, la moto, nous dialoguons avec les motards, nous leur apportons notre expérience et nous réalisons des exercices pratiques", explique le capitaine Gilles Iglesia, commandant en second de l'escadron de sécurité routière de la Manche.

On peut respirer encore un an ou deux avant de voir celui-là. Pour les constructeurs auto et moto et globalement tous les constructeurs de véhicules à moteur, il s'agit d'un message obligatoire afin d'encourager les mobilités alternatives, transports en commun, vélo, marche à pied...

Une loi passée "sans consultation"...

Ce samedi 19 septembre, ce sont ainsi 93 motards qui se sont retrouvés sur les sites d'Avranches, Saint-Lô et Valognes pour suivre une formation théorique, en salle, avant la pratique et notamment un parcours encadré par les gendarmes. "Nous allons rouler durant 120 kilomètres, par petits groupes

sous le contrôle d'un gendarme qui observera les trajectoires de conduite des participants les uns après les autres puis nous débriefons", précise le



capitaine Iglesia. La notion de trajectoire de sécurité est au coeur de cette session de prévention. "Les statistiques le montrent, dans 60 à 70% des accidents de moto, le problème vient d'une mauvaise trajectoire dans les courbes", observe Sébastien Colombo, "d'où l'importance d'y consacrer cette journée".

L'Assemblée ont tous deux voté des textes différents en première lecture, puis échoué à s'entendre lors d'une commission administrative paritaire.

Parmi les "stagiaires", des hommes et des femmes, titulaires du permis depuis seulement quelques mois ou bien motards depuis des années, tous convaincus qu'ils ont encore beaucoup à apprendre. "Je roule tous les jours depuis 40 ans, mais j'ai sûrement de mauvaises habitudes", souligne Francis, "ça fait du bien de se faire remettre en place".

Clémence, elle, n'a que 21 ans, et peu d'expérience. "Je suis déjà tombée dans une courbe, alors j'ai conscience de l'importance de la trajectoire. Je me dis qu'une journée comme celle-là, on en retire forcément de bonnes choses".

■ Baptiste Le Bot - FMF Nord

ZOOM SUR :

Usine de pneu Bridgestone - L'activité logistique des pneus motos sera maintenue à Béthune.

Coup dur pour les 863 salariés de l'usine Bridgestone de Béthune (62) : le manufacturier japonais prévoit la fermeture de son site de fabrication de pneus auto au motif notamment d'un manque de compétitivité. Interrogé par la FMF, Bridgestone France annonce toutefois y poursuivre ses activités de stockage et de réacheminement des pneus moto.

Une édition 2020 particulière...

Construite en 1961, à l'époque sous la bannière Firestone, l'usine Bridgestone de Béthune (62) est le troisième plus gros pourvoyeur d'emplois de l'arrondissement de cette ville du Pas-de-Calais...

Sa fermeture - jugée "*brutale et inacceptable*" par le gouvernement et le président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand - constitue un choc économique et humain dans la mesure où elle concerne pas moins de 863 salariés.

Tout en se disant "*pleinement conscient des conséquences sociales d'un tel projet*", le manufacturier japonais justifie sa décision comme étant "*la seule option qui permettrait de sauvegarder la compétitivité des opérations de Bridgestone en Europe*".

Le site de Béthune, vétuste, est décrit par son propriétaire comme la "*moins performante parmi toutes les usines européennes de Bridgestone*".

L'usine de Béthune, unique site de fabrication Bridgestone en France, produit essentiellement des pneus automobile de 14 pouces, un format en perte de vitesse et surtout fortement con-

urrencé par les "marques asiatiques à bas-coût", explique le pneumaticien qui estime avoir pris "*toutes les mesures visant à améliorer la performance industrielle de l'usine*".



Plateforme logistique de pneus moto

Cette structure en perte de vitesse depuis plusieurs années ne fabrique pas que des pneus auto : elle abrite également une importante plateforme logistique de pneus moto et scooter.

Les pneus pour deux-roues motorisés, en provenance d'autres usines Bridgestone et notamment du Japon, y sont acheminés, triés et stockés.

Ces pneus moto et scooters sont ensuite réacheminés vers les points de vente français et européens en fonction des demandes, une logistique indispensable à la bonne marche des activités.

Bonne nouvelle pour l'emploi français : cette plateforme dédiée aux deux-roues n'est pas concernée par la cessation d'activité du site ! "*Commerciale et son réseau de distribution*" représenteraient en tout "*environ 3500 salariés en France*".

■ Julien Gauthier - Président FMF 42



La Préfecture fait de la promo pour les Airbag motos en Loire-Atlantique

Les modalités d'accueil des événements motos revue à la baisse

En partenariat avec la Casim et la FMF, la préfecture propose aux motards de s'équiper d'un gilet airbag à moitié prix. À commander avant le 15 octobre.

Même s'il n'est obligatoire, le port du gilet airbag est de plus en plus utilisé par les conducteurs de deux-roues motorisés.

Relié à la moto par un câble, le gilet se gonfle instantanément en cas de chute, absorbant les chocs au niveau du thorax, de l'abdomen et de la colonne vertébrale.

En amortissant les chocs beaucoup plus efficacement qu'une protection dorsale ou ventrale, l'airbag diminue les risques de traumatisme liés à l'impact, ainsi que les lésions et les blessures internes, explique la préfecture.

En lien avec la Casim 44 et la FMF, une association qui propose des cours de perfectionnement moto axés sur leur sécurité, cette dernière a monté une opération afin de rendre l'airbag moto accessible au plus grand nombre.

Grâce à un partenariat avec le fabricant Helite, elle propose aux motards de s'équiper à moitié prix (280 € au lieu de 550) d'un gilet Turtle 2, l'un des meilleurs airbags filaires (à déclenchement par câble) du marché.

Pour l'acheter, les motards peuvent passer commande auprès de la Casim (site internet : www.casim44.fr ainsi que sur le site de la FMF Loire-Atlantique) jusqu'au 15 octobre. Le retrait des gilets se fera à la préfecture, en présence du préfet Didier Martin.

Jusqu'à 5.000 personnes selon les zones géographiques. Pilotes et organisateurs désormais dissociés du décompte de la capacité d'accueil

La situation sanitaire ne cesse d'évoluer en France avec de nouvelles mesures prises localement pour tenter de freiner la reprise épidémique. Seulement voilà il devient parfois difficile de savoir ce qu'il est possible de faire ou pas. En matière de compétitions sportives, le Gouvernement vient de prendre des mesures spécifiques qui permettent de clarifier la situation.

L'accueil des spectateurs sur les épreuves sportives, comme les championnats de moto, dépendra ainsi du classement de la zone où est organisé l'événement. En zone verte, l'accueil du public est limité à 5.000 personnes, mais le préfet a la possibilité de déroger à la hausse. Enfin, en zone d'alerte renforcée et zone d'alerte maximale, la limite est fixée à 1.000 personnes et peut être abaissée par le préfet.

Par ailleurs, il est désormais précisé que cette limite d'accueil ne concerne que les seuls et uniques spectateurs. Désormais, tous les personnels de l'organisation, les personnes accréditées, les teams et les pilotes sont exclus de cette limite.

Depuis la fin du confinement, les compétitions moto ont ainsi pu reprendre avec plusieurs rendez-vous accueillant du public que ce soit pour les championnats de Motocross, d'enduro ou de trial ou encore avec le Superbike.

D'ailleurs, ce sont deux rendez-vous importants qui s'annoncent ces prochaines semaines puisque le week-end prochain, c'est le circuit de Nevers Magny-Cours qui accueillera le Championnat du Monde Superbike, tandis que le MotoGP suivra le week-end suivant sur le circuit

Arrêt de justice sur le port du masque dans Paris (75)

Saisi par la FMF, le Cabinet de Caumont a attaqué l'arrêté du préfet de police de Paris qui rendait obligatoire le port du masque pour tous les usagers de deux ou trois roues motorisés à Paris ! Explications.

"Le juge des référés du Tribunal administratif de Paris a fait droit à notre recours et a enjoint la Préfecture de Police de Paris de modifier cet arrêté", indique le cabinet d'avocats Caumont saisi par la Fédération des Motards de France (FMF).

Les motards et scootéristes parisiens ne sont donc plus obligés de porter le masque sanitaire lorsqu'ils circulent sur la voie publique, à condition de porter un casque "intégral, modulable fermé ou jet avec longue visière de protection".

Le tout avec la visière fermée, naturellement !



Pas de casque, pas de poursuite en moto !

La Fédération des Motards de France des Pyrénées Atlantiques (FMF 64) organise une manifestation samedi 9 octobre 2020 (Rassemblement sur le parking du zénith de Pau à 14h).

Aux Etats-Unis, la police n'hésite pas employer tous les moyens disponibles pour interpellier un conducteur sur la route, provoquant régulièrement des courses poursuites musclées qui sont parfois même diffusées en direct à la télévision.

Mais en France la situation est bien différente. Car si les forces de l'ordre sont en droit de se lancer à la poursuite de n'importe quel fuyard, elles restent réglementées depuis 1999 par une note interne d'encadrement de la pratique qui limite grandement le champ d'action.

Le principe de base est simple : proportionnalité et discernement. Ne pas faire prendre de risque au fuyard, au policier ou à autrui pour tenter de rattraper un individu et surtout le faire uniquement lors de cas graves comme après un crime de sang ou en cas de présence d'un individu armé. Les poursuites ne sont ainsi plus systématiques depuis 20 ans pour la majorité des situations pénales. On ne va pas lancer des véhicules à toute vitesse en ville pour un vol de sac à main, de téléphone...

Plusieurs événements tragiques survenus au fil des ans ont également fait évoluer la note sous forme de rappels, à l'image du décès des deux adolescents à mini-moto en 2007 à Villiers-le-Bel qui avait conduit à deux semaines d'émeutes dans les banlieues du Val d'Oise.

■ Marius Tabaries - Bureau FMF 13



Le retour du fameux contrôle technique est bien de retour dans les cartons de l'écologie

La baisse de la mortalité permettrait de contourner la directive européenne... mais les nuisances alertent le ministère de l'Ecologie

Le contrôle technique des deux-roues motorisés. Voilà un sujet qui revient régulièrement sur la table et qui avait d'ailleurs fait grand bruit au début de la dernière décennie lorsque l'Europe, poussée par un célèbre groupe de contrôle, décidait d'imposer cette inspection périodique aux motos et scooters de toute l'Union européenne, comme c'est déjà le cas pour les automobiles.

Seulement voilà, à l'époque, c'est l'aspect sécuritaire qui était mis en avant. Or le rapport MAIDS démontrait justement que le défaut d'entretien entraînait très peu en cause dans les accidents de deux-roues motorisés. Le rapport MAIDS 2.0 considéré comme la référence en termes d'analyse des sources et raisons de l'accidentologie deux-roues a en effet démontré que la cause technique n'entre en effet en ligne de compte dans les accidents que dans 0.5% des cas concernant les motos, un pourcentage négligeable vis à vis de toutes les autres causes.

Même la différence de vitesse n'a contribué à l'accident que dans 4.8% des cas, contrairement à certaines idées reçues.

Une obligation encore très spéciale et source de situation de conflit

Face aux refus de plusieurs États membres, la France en tête, le Parlement Européen avait ainsi décidé de suspendre cette obligation pour 7 ans et d'évaluer la situation en 2022 en permettant aux pays ayant vu l'accidentalité des motards baisser durant cette période de se passer du contrôle technique. Pour rappel, le contrôle technique doit permettre de vérifier l'état de fonctionnement des freins, éclairage, pneus, direction, cadre, pollution sonore et émission de CO2.

Les défenseurs des deux-roues mettent en avant que les contrôles sur les motos sont plus faciles à faire soi-même, moteur, pneus, direction, cadre étant facilement vérifiables visuellement, sans avoir besoin de démonter, notamment par rapport à la voiture. Et que les motards entretiennent mieux leurs motos, ayant conscience de la partie technique et mécanique. Mais surtout, une moto passe en révision dans un garage en moyenne tous les 6.000 km (intervalle moyen, voire 3.000 km pour certains scooters ou tous les deux ans) à comparer aux 30.000 km d'une voiture. Une moto est donc déjà 5 fois plus contrôlée régulièrement qu'une voiture.

Il n'y a d'ailleurs pas que les deux-roues motorisés qui soient dispensés de contrôle technique à l'heure actuelle mais également les voitures sans permis, les voitures de collection dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes et dont la mise en circulation est antérieure à 1960, les voitures de collection dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, les quadricycles à moteur, les caravanes dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, les remorques dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes non utilisée pour le transport de marchandises dangereuses, les voitures immatriculées.

■ Charles Avenel - BN

FMF 2A - Corse - les membres très en colère contre les dos-d'ânes dans l'île

Le 4 octobre, deux huissiers mandatés par les Motards de France de Corse vont vérifier la conformité des ralentisseurs d'Ajaccio.

A Ajaccio, l'affaire des ralentisseurs se corse et les motards ne décolèrent pas. La branche corse de la Fédération des Motards de France (FMF) a chargé des huissiers de vérifier la régularité des dos d'âne dans l'ensemble du pays ajaccien.

Les Motards de France ont indiqué à Corse Matin que la hauteur des ouvrages "atteignent à certains endroits 17 à 25 centimètres". estime Jean-Paul Colonna-Cesari, secrétaire de la FMF Corse. I

Il cite notamment ceux placés à Ajaccio le long du bord de mer, de la gare maritime jusqu'aux Sanguinaires. Ils menacent de porter plainte auprès de la procureure de la République et d'exiger la démolition des modèles non conformes. Cette opération se déroulera le 4 octobre.

Elle s'inspire de celles menées sur le continent par l'association d'automobilistes " "Pour une mobilité sereine et durable" (PUMSD).

FMF Vaucluse - FMF 84

L'antenne vauclusienne de la Fédération des Motards de France de supprimer l'obligation du masque pour les conducteurs de deux-roues motorisés lorsqu'ils circulent. Cette mesure peut en plus s'avérer dangereuse pour les motards avec l'apparition de buée.

"Comme toutes mesures de sécurité, celles qui concernent le port du masque pour se protéger de la Covid-19 doivent rester lisibles, cohérentes et compréhensibles" plaide la FMF 84.

La Fédération des motards de France 84 demande que le masque ne soit pas obligatoire sous le casque, mais seulement quand le conducteur descend de sa moto.

Et pourtant le masque peut s'avérer dangereux pour les motards. Il génère une buée importante sur les lunettes et la visière, ce qui nuit à la visibilité et à la concentration indispensables à la conduite.

FMF du Cher - FMF 18 - La prévention et encore la prévention

Les motards du Cher sensibilisés par la brigade territoriale des gendarmes

Les motocyclistes de la gendarmerie du Cher lancent l'action Tutorat deux-roues motorisé A2. L'objectif : approfondir la notion de trajectoire de sécurité avec les motards qui ont validé un permis de conduire A2 (plus de 125 CC).

En partenariat avec treize auto-écoles présentes dans l'ensemble du département, les gendarmes organiseront donc des matinées de tutorat. Dans une première partie théorique, les volontaires appréhenderont, ou réviseront, la notion de trajectoire de sécurité, dont l'enseignement est intégré depuis mars 2020 à la formation du permis moto.



FMF 24 - La chasse des infractures dans le 24 !

Les responsables d'administration et des élus ont participé, ce jeudi, à une balade à moto à travers le Grand Périgueux.

Ce jeudi 10 septembre en Dordogne, une dizaine d'élus ont troqué l'écharpe tricolore pour un casque de motos.

Ils étaient accompagnés de quelques représentants de l'État ou des collectivités locales. Invités par l'antenne locale de la Fédération des Motards de France (FMF), tous ont arpenté les rues du Grand Périgueux à l'arrière des motos des membres du groupe.

"L'an dernier, ils n'étaient que trois à nous suivre", se satisfait Fred, un des membres fondateurs de la section FMF en Périgord.

"Je ne fais pas de moto, donc je viens pour m'informer et comprendre, témoigne Paul Maso. L'adjoint aux sports de la Ville de Périgueux le sait, les politiques d'aménagement urbain ne font pas que des heureux : "Il ne faut pas aller trop vite lorsqu'on réalise des travaux.

On doit prendre le temps de consulter les usagers concernant tous les modes de transport", abonde l'élus, le guide technique Cerema sur l'accidentalité entre les mains.

Jean-Philippe Bagard participait pour la deuxième fois à l'opération Motard d'un jour. Chargé de mission sécurité routière au Conseil départemental et lui-même élu à Bassillac-et-Auberoche, il confirme l'importance de ce dialogue entre les décideurs et les usagers de la route : "Notre politique, c'est le pragmatisme, le bon sens."

FMF 59 - Nord - Un ral bol

Le Quesnoy : les blocs de pierre bleue jugés dangereux par les motards

Ce motard chevronné, ancien membre de la Fédération des Motards de France du Nord, a posé le pied à terre dimanche lors d'une balade avec d'autres amis motards à la base de loisirs. Ce qui l'a interpellé, ce sont ces blocs de pierre bleue posés sur le trottoir, des blocs aux arêtes saillantes, dont il estime être « hyper dangereux » pour les deux-roues.

« Même à 20 km/h, il suffit que vous rouliez sur une plaque de gazoil et que vous glissiez, vous percutez les bords. C'est dangereux même pour les cyclistes. Il suffit que des jeunes à vélo chahutent et chutent sur les coins des blocs, tranchants », poursuit cet usager de deux-roues, pour qui « là encore, on n'a pensé qu'aux voitures ».

Un bilan plus que favorable pour le Moto Festival de Barcelonnette (Hautes-Alpes)

Une armada d'Africa Twin, de GS, quelques V-Strom, de la Multistrada à plusieurs sauces et des Ténéré d'hier tant qu'aujourd'hui. Ce furent elles les stars de cette 4ème édition de l'Alpes Adventure Motofestival. Je n'oublie pas les V 85 TT, les Adventure de Katoche, tous les trails qui s'étaient donné rendez-vous.

Car oui, le trail était roi à ce festival. Initialement, l'Alpes Adventure Motofestival se présentait comme une grosse et conviviale réunion entre les adeptes du voyage à moto.

Sauf que ce concept mélangé à un cadre montagneux et enchanteur ont tôt fait de concentrer surtout les motos au parfum d'off-road (plus ou moins prononcé).

Du coup, il y avait de tout à Barcelonnette : du maxi-trail, du trail-GT, du trail sportif, du trail baroudeur, du trail dans toutes ses définitions. Constructeurs et équipementiers ont embrayé dans l'événement pour proposer le package à même de satisfaire les nombreux visiteurs. Pour ces passionnés de voyage, le programme de l'édition 2020 a de nouveau été enrichi.

Un programme enrichi sur cette 4e édition

Dans le parc de la Sapinière, le salon réunissant constructeurs, équipementiers, tour-opérateurs a permis à chacun de prendre le temps des contacts et de présenter conseils et nouveautés. En marge du salon, une grande variété de propositions a été offerte aux visiteurs :

- Des formations pratiques assurées par les marques, permettant aux participants de se perfectionner dans la maîtrise de leur moto (Ducati, Moto Guzzi et Touratech)
- Des formations proposées par l'EDSR 04 (Escadron Départemental de Sécurité Routière)
- Plus de 1 800 essais réalisés auprès des constructeurs,

- Des opérations encadrées par les marques et encadrées par des accompagnateurs prestigieux (comme Jean-Michel Bayle pour Honda)
- 4 déjeuners secrets, dans des endroits somptueux de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et de ses environs (Maljasset, le Laverq, Colmars-les-Alpes et le lac des Sagnes)
- Une visite de Barcelonnette, assurée par une guide du Pays d'Art et d'Histoire

Enfin, l'événement étant un formidable moyen de découvrir la destination, les participants inscrits à l'événement ont reçu un roadbook collector, les menant à la découverte des routes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et des territoires voisins. Tout le monde s'est donné rendez-vous en 2021.



■ Gautier De Coustenoble - Bureau FMF 56

Six Martiniquais étaient engagés pour la finale du championnat de France de supermotard qui se déroulait à Villars. Ils y ont réalisé une prestation d'ensemble excellente avec la palme pour Axel Marie-Luce, champion de France en S2.

Les trois pilotes du team italien Massimiliano Gazzarata Gazza Racing étaient engagés dans la catégorie reine, la S1. Troisième de la première manche, Emerick Bunod était déclassé à la 8e place pour contrôle de bruit non conforme. Il se classait 3e de la deuxième manche et terminait 5e au scratch.

«J'étais plus à l'aise que la semaine dernière, ça revient petit à petit même si le problème de réglage de suspension persiste.» Emerick Bunod aura l'occasion de prouver que la forme est ascendante à l'occasion de la prochaine manche du championnat du monde à laquelle il participera dans deux semaines en Italie. De son côté, Youry Catherine a raté son départ de la première manche.

Dernier, il est remonté à la 6e place, il a été percuté par un concurrent et termine 9e. Dans la deuxième manche, le Martiniquais est en tête durant 5 tours. «Après 10 minutes de course, j'étais fatigué. Je me suis fait doubler et me classe 4e de la manche.» Finalement, Youry Catherine se classe 6e de la journée et 5e au championnat de France.

Le pilote martiniquais sera également en compétition dans deux semaines pour le championnat d'Europe. Après s'être classé 24e à Mirecourt pour la première manche du championnat de

France Dans la catégorie S2, Axel Marie-Luce du team Madinina a brillé. Deuxième dans les deux manches, il remporte le scratch et par la même occasion le championnat de France. «Après trois saisons dans cette catégorie, je suis super-content.

L'an prochain, je passe en S1. Je participerai au championnat de France et à quelques manches des championnats d'Europe et du monde.» En S4, Giani Catorc du team Madinina pouvait encore espérer conserver son titre de champion de France.



■ Martin Lefebvre - Directeur Général

LA DECOUVERTE DU MOIS !

Le garage et abri moto Inno'Kub, une sacré innovation !

Un abri moto en bois pour ranger et protéger son deux-roues

On a rarement envie de laisser dormir son deux-roues dehors, encore plus en automne et en hiver.

Mais on n'a pas toujours la possibilité d'avoir un garage et on doit souvent se contenter d'une housse de protection, voire d'un abri simple sous forme d'une tente.

Ça, c'était vrai avant, car il existe désormais des solutions clés en main proposant des garages et abris adaptés à la moto à installer en l'espace de quelques minutes soit en métal ou en bois.

La saison 2019-2020 passera donc par Le Mans et ses 24 Heures les 29 et 30 août (à huis clos) et le Bol d'Or au Castellet (19 - 20 septembre), mais avec un nombre réduit de spectateurs puisque la jauge des 5000 est prolongée jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Rappelons que l'équipe sarthoise du SERT (Suzuki, 79 points) est en tête du championnat devant BMW Motorrad (64).

Les réactions

C'est ce que propose Inno'Kub Garage, un concept lancé par Falco Constructions Bois, entreprise artisanale spécialisée dans la menuiserie, l'ébénisterie et les maisons en bois.

La marque propose ici des garages en bois déjà fabriqués et adaptés à tous les besoins, puisqu'en plus des versions motos on trouve aussi des garages autos et la possibilité de réaliser des constructions sur mesure.

Côté moto, il existe trois versions de garages reposantsurlemêmeconcept, maisoffrantdespresta-

tions supplémentaires et des finitions supérieures.

En conclusion, sachez que nous sommes déterminés à travailler pour que les Suzuka 8 Hours 2021 soient plus attractives que jamais pour les fans. »

Garage Basic

«On retrouve ainsi le Basic, réalisé dans une structure en bois avec une porte d'accès sécurisée et une rampe en aluminium. Haut de 2m27, le garage affiche une longueur de 2m60 et une largeur de 1m36.

Garage Basic+

Une version Basic + propose des dimensions un peu plus généreuses

Garage Confort

Le modèle Confort prend carrément la forme d'un duplex avec la possibilité de ranger à l'étage ses équipements ou de se créer une salle de repos.

Côté tarifs, il faut compter au moins 3.990 € pour le modèle Basic. Mais ce prix peut grimper en fonction des différentes options, tandis qu'il faudra déboursier au moins 15.900 euros pour le duplex.

L'avantage de ces structures, c'est qu'elles ne nécessitent pas de déclaration administrative.

L'installation est d'autant plus simple que le garage est livré déjà monté et déposé là où on le souhaite. Il suffit alors d'ajuster les pieds pour mettre le garage à niveau et de visser la rampe d'accès.

Ceux qui recherchent un plus grand espace pour ranger leur moto et qui leur servira également d'atelier pourront se tourner vers les garages auto ou sur mesure, reprenant le même concept.

■ Romain Dumontier- Vice-président

LE MOTARDS DU MOIS !

Valentin a parcouru 17 500 km avec son chien assis sur la moto !

En réalisant une traversée de l'Amérique du Sud en moto, Valentin Noël a réalisé un de ses rêves. Désormais il se consacre à son projet d'installation en maraîchage.

« En ce moment Shaushka est plutôt un chien de canapé ! », sourit Valentin. Allongée sur l'accoudoir, la jeune chienne de quatre ans, une batarde croisée terrier, garde un œil sur son maître pendant qu'il raconte leur incroyable aventure. Ils ont parcouru 17 500 km en Amérique du Sud à moto !

Tout a commencé en Guyane, où Valentin est parti vivre après son BTS en industrie graphique.

« Je devais y rester deux ans, finalement j'y suis resté quatre ! »

Une aventure franchement incroyable !

Tout a commencé en Guyane, où Valentin est parti vivre après son BTS en industrie graphique. « Je devais y rester deux ans, finalement j'y suis resté quatre ! »

Le Moréacois avait deux rêves en tête : partir en camion au Népal et faire une traversée de l'Amérique du Sud en moto. Il a choisi de préparer la deuxième option. Avant de se lancer, il a travaillé en Guyane pour financer son permis. Puis il a fait l'acquisition d'« un vieux trail Suzucki de 1996. ».

Entre temps il a récupéré Shaushka, « et je l'ai habituée à faire de la moto toute petite. Tout le monde nous connaissait là-bas. »

Fin 2018, Valentin part réaliser son périple en Amérique du Sud, laissant momentanément sa petite amie, Maïlys, en Guyane (où elle terminait ses études de médecine).

Sa moto est chargée de quelques bagages, d'une

toile de tente « que j'ai perdue par la suite ». Shaushka trouve sa place sur le réservoir, mais aussi « une plante verte, un aloe vera, pour le côté végétal ! ».

Le duo a passé trois mois (sur les six qu'aura duré le voyage) au Brésil, « où je travaillais dans une ferme de cacao en woofing », résume Valentin. Son premier objectif était de rejoindre Itacaré, « parce que je voulais boire un verre dans le bar d'un copain rencontré en Guyane.

Et voir l'océan pacifique. » Il a réussi, « c'était top ! » Par la suite il a traversé la Bolivie, le désert, avant de rejoindre Cuzco au Pérou puis l'Equateur. Alors qu'ils ont bénéficié d'une météo très chaude jusqu'à ce moment-là, le froid les a saisis dans la Cordillère des Andes.

Matthieu Bonardel, directeur de Michelin Motorsport :

De retour en métropole en fin d'année dernière, il a intégré une formation agricole de huit mois (BPREA) à Crédin, qu'il terminera en octobre. Il effectue ses stages chez Yves Jardin, maraîcher à Plumelec et donne des coups de main chez Framboise et petit pois à Pleugriffet.

Son projet d'installation est prêt. Pour commencer, il disposera d'un hectare, « où je cultiverai une trentaine de légumes pour commencer. J'espère commencer les marchés aux alentours de Guégon en mai prochain ». Mais sa présence était rassurante, « c'était mon antivol quand j'avais besoin d'aller faire quelques courses ou autre. »



■ Antoine Cheurlin - Vice-président

LES ASTUCES DU MOIS

La moto vintage revient en force sur les étales motardes !

C'est la nouveauté dans le monde de la moto avec l'effet "Vintage"

La gamme "Vintage" de Kawasaki pourrait gagner en consistance en 2021 grâce à une hypothétique Z650 RS, nouvelle moto néo-rétro dérivée du petit roadster vedette du constructeur japonais. Prospectives.

L'information provient de notre confrère japonais Young Machine : Kawasaki préparerait une inédite Z650 "RS", une version à la sauce classique de son plébiscité roadster de 649 cc.

L'initiative ferait sens dans la mesure où ce segment a le vent en poupe et que l'offre "Vintage" des Verts est plutôt limitée.

Celle-ci se compose actuellement de deux motos radicalement opposées : la Z900 RS - fausse ancienne de conception moderne - et la W800, vraie classique à l'ancienne.

Un peu juste pour satisfaire tous les profils, même si chacune se décline en diverses versions de styles différents : Z900 RS Café, W800 Street et W800 Café.

Ajouter une nouvelle Z650 RS diversifierait pertinemment la gamme d'Akashi, tout en venant concurrencer la rivale désignée Yamaha XSR 700.

Autre avantage, et non des moindres : cette potentielle Z650 RS serait tout indiquée pour tenter de capter les nouveaux permis A2 sensibles au look d'autrefois !

Moto rétro pour néo permis ?

La transformation pourrait par ailleurs être assez simple et peu coûteuse, comme pour la Z900 RS : il suffit de virer l'anguleux habillage en plastique de la Z650, d'introduire quelques pièces en métal de bon goût - comme un réservoir en goutte d'eau - et de remplacer son instrumentation digitale par un cadran au format classique.

Ajoutez un phare rond à capotage chromé, une

selle plate sur une boucle arrière simplifiée, dans l'idéal des jantes à rayons et le tour est joué !

Inutile de retravailler le moteur ou la partie cycle : le twin de 68 ch répond à toutes les attentes, tout comme les qualités dynamiques de la Z650 d'origine.

Rappelons que cette moto légère (187 kg), très accessible grâce à sa selle à 790 mm, reçoit le meilleur train avant de la catégorie : la FMF l'avait préférée sur ce point à sa concurrente frontale MT-07, qui lui tient cependant la dragée haute à l'issue de notre duel avec son tempérament plus ludique.

Reste à savoir à quel prix Kawasaki lancerait cette hypothétique Z650 RS, sachant que la Z650 "standard" est à 6949 euros.

Pour mémoire, la Z900 RS est à 12 099 euros (12 599 euros pour la Café), tandis que la W800 fait plutôt cher payersescharmes d'autrefois : de 9299 à 10249 euros !

Une Z650 RS sous la barre des 8000 euros rendrait cette offre plus accessible, tout en menaçant la XSR700 à 7999 euros.

A suivre... à condition que Young Machine soit bien renseigné, car les "scoops" du magazine japonais sont loin de toujours se concrétiser... Restez connectés !



■ Antoine Cheurlin - Vice-président

LE MEMBRE DU MOIS

Un membre cadre de la Fédération à l'honneur dans le JDM !

Cet habitant de Bonnat, entrepreneur la semaine et motard le week-end, participe à sa première compétition nationale, l'Ultimate Cup Moto. Bien classé sur les deux premières manches, Anthony Simonnet sera dans la Vienne ce week-end du 19 septembre pour la troisième manche et espérer aller plus loin.

"C'est un rêve de gosse qui se réalise". À 34 ans, Anthony Simonnet participe à l'Ultimate Cup Moto, une compétition nationale de moto sur piste.

Celle-ci se joue en cinq manches ; à l'issue des deux premières, le Creusois se classe septième sur 30 participants. "Je voulais finir dans les 15 premiers, donc ça marche plutôt bien", sourit-il.

Peu avant la troisième manche de la compétition, qui se tient ce week-end du 19-20 septembre sur le circuit du Vigeant, en Vienne, Anthony Simonnet s'entraîne sur le circuit de Mornay, à Bonnat, dès que possible : "Il faut travailler la vitesse de passage et la relance : pouvoir accélérer le plus tôt possible en sortie de courbe."

Avec des vitesses qui peuvent aller jusqu'à 300 km/h sur certains circuits, le motard doit être en totale concentration : "Après on connaît notre niveau, on ne va pas aller au-delà : on n'est pas des professionnels malgré tout."

Entrepreneur la semaine, motard le week-end

Car si le week-end Anthony Simonnet est motard à plein temps, il est gérant d'entreprise à Bonnat la semaine. "Depuis tout petit, je fais de la moto, en enduro, du cross... mais c'est toujours la piste qui m'a attiré.

Ceci dit, faire de la moto sur circuit, ça coûte cher : au fil des années, grâce à mon travail comme artisan et à mes sponsors, j'ai réussi à atteindre mon rêve_.

Même si je ne gagne pas, peu importe : j'aurai participé à une compétition nationale, au moins une fois."

En tout cas, cette bonne performance permet au Creusois d'envisager une nouvelle saison en compétition : "On va continuer d'apprendre, essayer de préparer une nouvelle saison un peu plus aboutie, où on essaie

d'aller chercher des meilleures places encore !"

Les circuits à toute vitesse...

L'avant-dernière manche de la compétition se jouera sur le circuit de Magny-Cours, dans la Nièvre (10/11 octobre). La dernière se déroulera en Espagne, sur le circuit de Navarra (31 octobre-1er novembre). A l'instar du Tour de France, l'Ultimate Cup Moto fait donc une excursion chez nos voisins européens.

En tout cas, cette bonne performance permet au Creusois d'envisager une nouvelle saison en compétition : "On va continuer d'apprendre, essayer de préparer une nouvelle saison un peu plus aboutie, où on essaiera d'aller chercher des meilleures places encore !"



■ Antoine Cheurlin - Vice-président